

IA

CEEF

Bureau de dépôt
Bruxelles X

mars 95 n°45

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

Kineo - Michiels

Le spécialiste de la chaise roulante

Afin de mieux vous servir

3 salles d'exposition

OSTENDE

Koningstraat 27
8400 Ostende
tel. 059/70.08.07

ANVERS

Bisschoppenhoflaan 426
2100 Deurne
tel. 03/326.59.81

BRUXELLES

Doornveld I 14
1731 Zellik/Asse
tel. 02/463.13.30



- Indépendance vis-à-vis des marques
- Service à domicile
- Du sur mesure
- Modeles de démonstration disponibles

Pour des informations GRATUITES veuillez nous retourner ce bon gratuitement :

NV Kineo Doornveld I nr. 14, 1731 Asse-Zellik Tel. 02/463.13.30 Fax 02/463.14.40

- Voiturettes Standard
- Voiturettes légères
- Voiturettes électriques
- Trois roues électriques

NOM : _____ PRENOM : _____
RUE : _____
CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____
TELEPHONE : _____

Le mot de la Présidente	4	Nouvelles internationales	18
Chronique médicale		Vive les vacances!	
- L'apport de la résonance magnétique nucléaire dans le diagnostic et le follow-up de la S.P.....	5	- Voyages, climats et S.P.	20
- La Ligue soutient la recherche	6	- Prenez le frais!	22
		- Le groupe Vacances vous propose deux séjours	23
Législation		Voulez-vous jouer?	24
- Stationnement	7	Documentation	25
- Dernières nouvelles du Groupe Emploi	8	Petites annonces	29
Actualités de la Ligue			
- Assemblée Générale	9		
- Conseil Consultatif Wallon pour les Personnes Handicapées	9		
- La Ligue défend l'accessibilité	9		
- L'accompagnement: un espace de co-création	10		
- Le groupe Informations-Rencontres ...	11		
Nouvelles des Comités	12		
Les aides financières de la Ligue	Encart		
Courrier des lecteurs	17		

Assemblée Générale

Vous êtes cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques -Communauté Française A.S.B.L. qui se tiendra le

5 avril de 17h30 à 19h

à l'Hôtel des Trois Clés (Gembloux).

Voyez notre invitation en page 9

Les textes pour le journal doivent nous parvenir avant les 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre de chaque année.

Chaque auteur est responsable de son article. La Rédaction se réserve le droit de refuser ou de raccourcir les articles.

Les opinions contenues dans les différents articles de cette revue ne rejoignent pas forcément les points de vue officiels de la Ligue, Communauté Française.

Les biens et services faisant l'objet d'une publicité dans « La Clef », ne sont pas forcément considérés comme les meilleurs par la Ligue, Communauté Française.

Comité de rédaction

Mme J.M. du Fontbaré	M. Maurice Garrais
Mme Lucie Crabbé	M. Michel Guillaume
Mme De Bruyne	M. Henri Goethals
Mme De Melenne	M. Mairiaux
Mme C. Dradin	Mme Anne-Marie Moreels
	Mme Colette vander Straeten

Mise en page et maquette

Mme Cécile Dradin, M. et Mme De Bruyne et Mme De Melenne • Edition & Imprimerie

Graphisme

M. Lefebvre
Centre d'éducation du Patient A.S.B.L.
Serdu

Chère amie, cher ami,

Vous trouverez dans ce premier journal de l'année un encart spécial concernant **les aides financières octroyées par la Ligue-Communauté Française**.

Le surcoût lié à la sclérose en plaques reste une des préoccupations majeures de la Ligue. Celle-ci a donc mis en place trois types d'aides financières (logement, aides financières directes, aides provinciales) faisant partie d'un accompagnement global de la personne atteinte de sclérose en plaques.

Un aménagement de logement, par exemple, concerne toute la famille, nécessite des étapes de réflexion, demande le concours de professionnels, pose des questions financières. Par ailleurs, le recours à une aide familiale remet parfois en question l'organisation concrète et quotidienne de la famille.

Ainsi, chaque demande de soutien financier est analysée et replacée dans un cadre plus global, dans le respect du rythme de chacun...

Vous trouverez les détails pratiques et les conditions de ces aides financières dans l'encart central de la revue.

Le journal La Clef est aussi le vecteur d'informations diverses et plus régionales

Il nous permet d'exprimer toute notre reconnaissance à Monsieur Mayence, qui a donné sa démission en tant qu'Administrateur de la Ligue-Communauté Française et de la Ligue Nationale, et en tant que Président du Comité du Hainaut. Il restera cependant actif dans sa province, ce dont tous se réjouissent. Au cours de ses nombreuses années de service, Monsieur Mayence a irrigué de son dynamisme sa province natale (il est à la base de la création du comité du Hainaut). Mais son énergie et sa vitalité, toujours mises au service des affiliés, ont aussi porté leurs remous à travers l'entiè-

reté de la Ligue-Communauté Française (par le biais du Conseil d'Administration), ainsi qu'à la Ligue Nationale. Nous lui tirons un grand coup de chapeau.

Vous apprendrez aussi que depuis janvier, l'ancien comité du Brabant n'existe plus en tant que tel. Se sont mis en place trois comités: Brabant flamand, Brabant wallon, et Bruxelles. Ces deux derniers font bien sûr partie de la Ligue-Communauté Française, au même titre que ceux du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, et de Namur.

La Ligue-Communauté Française réunit donc six comités avec leur richesse, leur originalité, leur dynamisme. Ces six comités, c'est vous... Vous et vos idées, vos compétences professionnelles et humaines, vous et votre envie de vous investir, de participer à un projet.

Un travail à domicile vous tente, vous aimeriez apporter vos idées dans un groupe de travail, être actif dans un comité ou au siège: tout cela est possible au sein de la Ligue. N'hésitez pas à contacter le siège social ou les services sociaux provinciaux.

J.M. du Fontbaré
Présidente



L'apport de la résonance magnétique nucléaire dans le diagnostic et le follow-up de la sclérose en plaques

L'imagerie par résonance magnétique nucléaire (IRM) a révolutionné notre approche de la S.P., tant au niveau du diagnostic et du suivi des malades, que de nos conceptions de l'évolution de la maladie.

Diagnostic

Comme beaucoup de patients le savent par expérience personnelle, le diagnostic de S.P. peut être long et difficile à poser, en raison notamment de la grande diversité des symptômes et de l'évolution fort variable d'un patient à un autre.

Ce diagnostic requiert en effet la démonstration d'une atteinte de la substance blanche du système nerveux central, disséminée dans le temps et dans l'espace, pour laquelle aucune autre cause ne peut être mise en évidence.

La dissémination dans l'espace, c'est-à-dire l'atteinte de plusieurs régions distinctes du système nerveux central, peut être démontrée à l'examen neurologique ou par des examens complémentaires, parmi lesquels l'IRM s'est révélée être l'examen de choix. En effet, elle démontre l'existence de lésions multiples «suggestives de S.P.» dans environ 60% des cas lors de la première manifestation clinique, et permet, grâce à l'injection d'un produit de contraste, le Gadolinium-DTPA, de différencier les lésions récentes (généralement, moins de trois semaines) des lésions plus anciennes.

Il est toutefois important de se souvenir que ces images ne sont pas spécifiques de la S.P. et que des images similaires peuvent se rencontrer, notamment dans d'autres affections de nature et de pronostic fort différents, et même chez des sujets normaux, particulièrement au-delà de 50 ans.

Ceci a conduit à l'élaboration de critères d'images «fort suggestives», «suggestives», ou «peut-être suggestives» de S.P., basés sur

le nombre, la taille et la localisation des lésions. Dans tous les cas, il ne s'agit que d'images «suggestives» ne permettant pas de poser, sur une seule IRM, un diagnostic de S.P.

Ce diagnostic requiert en effet également la démonstration d'une dissémination des lésions dans le temps, c'est-à-dire soit une deuxième poussée survenant minimum 1 mois après la première, soit une progression de la symptomatologie pendant minimum 6 mois, soit éventuellement l'apparition de nouvelles lésions à l'IRM.

Un suivi reste donc nécessaire pour poser un diagnostic de S.P. certaine. Selon des données récentes de la littérature, l'IRM pratiquée lors des premiers symptômes pourrait toutefois permettre de prédire, dans une certaine mesure, le risque de développer une S.P. certaine, c'est-à-dire d'autres manifestations de la maladie, au cours des 5 années qui suivent les premiers symptômes.

Evolution de la maladie

L'imagerie par résonance magnétique a par ailleurs modifié nos conceptions de l'évolution de la S.P. en montrant que l'apparition de nouvelles lésions ou la réactivation de lésions anciennes à l'IRM est beaucoup plus fréquente que l'apparition de symptômes ne le laissait supposer.

Même si la corrélation entre le degré de handicap et l'étendue des lésions à l'IRM reste souvent difficile à établir -notamment parce que les conséquences cliniques d'une lésion dépendent de sa localisation- la fréquence des nouvelles lésions semble plus faible dans les S.P. bénignes, peu handicapantes, que dans les formes plus évolutives.



Ceci a conduit à proposer d'utiliser l'IRM pour évaluer l'efficacité de nouveaux traitements, parallèlement à l'évaluation clinique.

Un premier exemple de l'intérêt de ce critère d'évolution de la maladie a été démontré dans l'étude américaine de l'Interféron-Bêta qui a permis de mettre en évidence une diminution non seulement de la fréquence des poussées, mais également du développement de nouvelles lésions à l'IRM chez les patients traités par l'Interféron-Bêta, permettant d'espérer, à long terme, un effet sur l'évolution du handicap.

Conclusion

En conclusion, je crois que l'IRM est un outil très intéressant, à la fois pour le diagnostic, l'évaluation du pronostic, et le suivi de patients atteints de S.P. Les résultats de l'IRM, dans l'état actuel des connaissances, doivent toutefois toujours être interprétés dans le contexte clinique de l'histoire du patient.

Dr P. Seeldrayers, Hôpital Civil de Charleroi,
C.H.U. A. Vésale et Hôpital Erasme



La Ligue soutient la recherche

Avec l'accord du Conseil d'Administration, le Comité de Liège a alloué, par l'intermédiaire de la Fondation Léon Frédéricq, une bourse à la recherche à Anne Dubuisson, spécialiste en neurochirurgie. Voici ce qu'écrit la Meuse-La Lanterne à ce propos dans son édition du 21/11/94.

Réparer les nerfs endommagés

Anne Dubuisson a toujours l'air d'une adolescente enthousiaste. Elle vient pourtant de terminer 6 ans de neurochirurgie au C.H.U. de Liège dans le service du Pr. Stevenaert et a déjà passé une année aux U.S.A. pour se spécialiser dans le plexus brachial et le nerf périphérique, un domaine qui n'était pas développé jusqu'à présent au Centre Hospitalier

Universitaire de Liège. La Fondation Léon Frédéricq vient de l'encourager à poursuivre une recherche qui pourrait déboucher sur la régénération des nerfs endommagés.

Quel intérêt pratique, direz-vous? Il est énorme. Lors d'accidents de moto par exemple, le nerf périphérique est fréquemment étiré, voire arraché. Les conséquences sont désastreuses: alors que son cerveau et sa moëlle épinière sont intacts, le blessé peut avoir le bras complètement paralysé. «Or, presque tous les gestes demandent les deux mains et les deux bras. Le handicap est donc fort lourd», explique le Dr Dubuisson.

«Réparer», régénérer les nerfs sévèrement endommagés est évidemment une des grandes gageures de la recherche médicale: imaginez que l'on pourrait rendre des possibilités de mouvement aux paraplégiques, aux personnes atteintes de sclérose en plaques ou d'autres affections dégénératives du système nerveux!

Anne Dubuisson partage ce rêve, tout en mesurant l'immense étendue qu'il reste à parcourir dans la compréhension de la genèse des cellules nerveuses fondamentales que sont les neurones, et des connexions qu'ils établissent grâce à des prolongements cellulaires spéciaux, les axones.

Anne Dubuisson va développer in vitro un modèle de nerf expérimental à base de fibroplastiques, de collagène et de cellules de Schwann qui ont la particularité de s'aligner de façon parfaitement parallèle pour former les rails entre lesquels pourraient repousser les axones.

Erratum

Suite à une malencontreuse modification de texte, le Dr Gonsette demande à ce qu'il soit précisé que les études cliniques dont il est question dans l'article «Du neuf dans le traitement de la S.P.» (La Clef n° 44) ont été réalisées aux Etats-Unis et non en Belgique, et que des essais thérapeutiques sont en cours dans plusieurs centres de neurologie de notre pays.

Stationnement

Certaines personnes atteintes de sclérose en plaques, qui utilisent un véhicule automobile, peuvent bénéficier des facilités de stationnement en faveur des moins valides.



Quels critères déterminent le droit à la carte spéciale de stationnement?

Pour obtenir la carte, il faut être dans l'une des situations suivantes:

- être reconnu en invalidité permanente à 80 % au moins;
- être atteint d'un handicap provoquant une réduction d'autonomie d'au moins 12 points;
- être atteint d'une invalidité de 50 % au moins découlant directement des membres inférieurs;
- être paralysé entièrement des membres supérieurs.

La carte est strictement personnelle et ne peut être utilisée que si son titulaire est transporté dans la voiture ou s'il la conduit lui-même.

Comment s'effectue la demande?

Les formulaires sont disponibles auprès de l'administration communale. Le verso doit être complété par le médecin traitant. Accompagné d'une attestation officielle établissant que le demandeur remplit les conditions médicales, le document est envoyé au Ministère de la Prévoyance Sociale, service des cartes de stationnement, rue de la Vierge Noire à Bruxelles. Dans ce cas, l'intéressé sera convo-

qué à un examen médical auprès du service concerné.

Si la personne dispose d'un dossier médical au Ministère de la Prévoyance Sociale, d'où il ressort qu'elle remplit les conditions, elle ne doit joindre aucune attestation, et recevra directement la carte.

Quels sont les avantages que procure la carte de stationnement?

Apposée sur la face interne du pare-brise, elle permet de stationner:

- aux emplacements réservés aux handicapés (signal P complété par le pictogramme «handicapé»);
- en zone bleue, sans limitation de durée (la carte remplace alors le disque obligatoire);
- gratuitement et sans limitation de durée aux endroits où sont installés des parcmètres ou des horodateurs.

Remarques:

Une liste des communes accordant la gratuité du stationnement réglementé est jointe à la carte.

La décision, relevant des autorités communales, varie d'une entité à l'autre et est sujette à



modification. Il est donc prudent de lire les mentions figurant sur les appareils concernés.

Certaines communes remplacent le stationnement gratuit par des emplacements réservés aux handicapés qui, trop souvent, hélas, ne sont pas respectés par les conducteurs valides peu scrupuleux.

A savoir

Au 31/12/90, 314.064 cartes spéciales de stationnement étaient en circulation. Compte tenu de l'avis du Conseil Supérieur national des handicapés de relever de 60 à 80 % le seuil d'incapacité, l'A.R. du 29/7/91 fixe les critères d'obtention de la nouvelle carte, désigne les personnes qui peuvent l'utiliser ainsi que le Ministère habilité à la délivrer; il en détermine le modèle, les modalités d'octroi, de retrait et d'utilisation.

Les anciennes cartes (brunes) restent valables jusqu'à demande de renouvellement ou renouvellement d'office, et au plus tard jusqu'au 31/12/96. Toutefois, elles ne peuvent pas entrer en ligne de compte pour obtenir un duplicata éventuel.

Les nouvelles rigueurs, ainsi que la décision de supprimer la faveur du stationnement gratuit dans certaines communes (surtout du Littoral) sont dues aux abus constatés. Selon des contrôles effectués à Ostende et à Knokke-Heist, pas moins de 30% des véhicules en stationnement arboreraient une carte d'invalidé, ce pourcentage atteignant même 60 % dans certaines rues.

La carte spéciale de stationnement est-elle valable à l'étranger?

La carte belge de stationnement pour moins valides accorde également des facilités et des avantages dans plusieurs pays d'Europe dont l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse.

Vous pouvez obtenir ces informations auprès du groupe Législation (joindre un timbre à 16 F pour la réponse).

Le groupe Législation

Dernières nouvelles du groupe Emploi

Nouvelles dispositions visant à favoriser l'intégration professionnelle de certains handicapés dans le circuit ordinaire du travail

Qu'est-ce que la Convention 26?

Lorsque le rendement moyen d'un handicapé mis au travail est moindre que la normale, le Fonds Communautaire pour l'Intégration Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées peut verser une intervention à l'employeur autorisé à payer un salaire inférieur à la convention paritaire.

Ce complément de rémunération est destiné à combler la différence supportée par l'employeur.

Toutefois, cette mesure est limitée à 50 % du salaire minimum fixé; elle est accordée pour un an et est renouvelable chaque année.

Quelles sont les nouveautés?

Jusqu'à présent, cette convention était appliquée uniquement au secteur privé; depuis le 1/9/94, elle s'étend au secteur public.

Pour connaître les modalités et la procédure, vous pouvez écrire au groupe Emploi (chée de Louvain 367/6, 5004 Bouge) ou téléphoner au 081/21.27.66 l'après-midi du premier mardi de chaque mois, ou au 041/44.22.62 le mardi matin.

Le groupe Emploi

Assemblée Générale

Cet avis tient lieu de convocation

La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - Communauté Française A.S.B.L. a le plaisir de vous inviter à son

**Assemblée Générale,
le 5 avril 1995,
à l'Hôtel des 3 Clés,
chée de Namur 17 à 5030 Gembloux
(lieu accessible en voiturette).**

17h30: Accueil

18h00: Assemblée Générale

19h00: Verre de l'amitié et ses
mignardises

Ordre du jour:

- Mot de la Présidente,
- Rapport d'activités 1994,
- Rapport du Conseil d'Administration: présentation des comptes 1994, accord du vérificateur aux comptes, décharge par l'Assemblée Générale aux administrateurs et au vérificateur aux comptes, approbation des comptes 1994,
- Démissions et nominations d'administrateurs,
- Perspectives et projets 1995,
- Présentation du budget 1995.

Attention

Seuls les membres actifs en ordre de cotisation 1994 ont un droit de vote à l'Assemblée Générale.

Pour vous inscrire, nous vous demandons d'envoyer le bulletin de participation à: Ligue S.P.-Comm. Française chée de Louvain 367/6 à 5004 Bouge ou de nous téléphoner au 081/21.27.66

Nom:

Prénom:

Rue: N°:

Code postal: Localité:

viendra à l'Assemblée Générale accompagné de personnes.

Conseil consultatif wallon pour les Personnes handicapées

Au début 1994, la Ligue - Communauté Française a été invitée à participer au Conseil consultatif wallon pour les Personnes handicapées (Cf. La Clef n°42-p. 28).

Lors de ses prochaines séances de travail, le Conseil analysera un projet d'accord entre la Commission communautaire française (COCOF) et la Région wallonne. Ce projet d'accord vise la coopération des deux instances au niveau de la prise en charge des frais de placement et d'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. (Au sujet de la COCOF, institution compétente pour la région bilingue de Bruxelles-Capitale, voir La Clef n°43-p. 26).

Le Conseil étudiera également un projet d'arrêté relatif aux services d'aides aux actes de la vie journalière (aides A.V.J.) en Région wallonne.

Nous vous informerons dans nos prochains numéros de l'avancement de ce travail.

La Ligue défend l'accessibilité

Lettre adressée à BELGACOM par Madame du Fontbaré, Présidente

Monsieur le Directeur,

Présidente de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - Communauté Française, associée à deux groupes de travail « Accessibilité » et « Législation », qui, par des actions concrètes, défendent les intérêts et répondent aux préoccupations des personnes atteintes de sclérose en plaques, permettez-nous de vous interpeller, suite à un article paru dans le journal « Le Soir » du 18/10/94, annonçant l'installation d'environ huit mille nouvelles cabines publiques supplémentaires sur le réseau téléphonique actuel.



Au nom d'une A.S.B.L. regroupant à ce jour et pour l'ensemble des provinces francophones pas moins de deux mille affiliés, parmi lesquels une part considérable de personnes à mobilité réduite, nous vous adressons une requête dont l'objectif vise à sensibiliser votre conscience au sujet des difficultés d'accès à un service public que dénoncent bon nombre de handicapés.

L'accessibilité étant un droit reconnu, nous sollicitons de la part des autorités compétentes l'aménagement de certains postes de communication adaptés aux divers mouvements à effectuer par les personnes qui, compte tenu de leur handicap, doivent recourir à des appareillages spécifiques pour se déplacer.

En outre, il nous semble légitime de défendre l'intégration sociale de pas mal d'êtres humains, qui malgré une déficience d'autonomie importante, ont choisi -comme tout un chacun- de vivre d'une manière la plus auto-

nome possible, mais pour qui des actes familiers de la vie quotidienne, tels qu'un simple appel par téléphone -commodité qui se veut à la portée de tous- représentent trop souvent des prouesses incompatibles avec les conditions d'une vie presque normale.

D'autre part, si la politique d'intégration des personnes handicapées se veut de rester toujours appropriée en fonction précisément de l'évolution même de toute la société, il nous paraît essentiel de vous rappeler que le progrès social vers un plus grand humanisme est vraisemblablement en rapport avec l'adaptation d'un maximum des infrastructures ouvertes au public.

Cette lettre, ainsi qu'une seconde missive ayant le même objet, sont à ce jour restées sans réponse. Nous ne nous décourageons pas, cependant, et espérons que BELGACOM prêtera une oreille attentive à notre demande.

L'accompagnement: un espace de co-création

**Journée animée par l'A.S.A.H.
(Association de Services d'Accompagnement pour personnes Handicapées)**

Le 20 janvier 1995, la Ligue a été invitée à Bruxelles pour participer à un colloque réunissant les associations ayant mis sur pied un service d'accompagnement.

M. Delooze, sociologue, a expliqué la difficulté que les associations éprouvent actuelle-

ment à trouver un juste équilibre entre la générosité et l'organisation en vue d'une meilleure efficacité dans l'accompagnement.

Puis, Mme Chris Paulis, anthropologue, a permis de clarifier la notion de normalité, de handicap, dans la société actuelle. L'après-midi a été l'occasion d'échanger les points de vue sur diverses expériences d'accompagnement.

Des échanges de ce type pourraient être multipliés afin d'entretenir une vision dynamique de la personne ayant un handicap, et de faire connaître les différentes structures d'accompagnement.

GROUPE INFORMATIONS-RENCONTRES

Programme 1995

Comme chaque année, le groupe Informations-Rencontres a prévu un certain nombre de rencontres. Toutes seront animées par des professionnels.

Quatre samedis de rencontres ouverts aux conjoints de personnes atteintes de sclérose en plaques, à l'entourage, à la famille, aux amis, etc.

Lieu: chaussée de Louvain 367 à 5004 Bouge.
Horaire: 9h 30 à 14h (lunch froid prévu vers 12h 30)

Samedi 18/3: *Le couple d'abord*

Comment retrouver l'intimité, réinventer la tendresse. Quelles solutions trouver en tenant compte des besoins et désirs de chacun?

Samedi 6/5: *L'agressivité*

Amour et haine dans le couple: reconnaître l'agressivité, l'exprimer...

Samedi 30/9: *Apprendre plus que d'autres à se faire du bien*

Quels sont mes besoins, mes rêves, mes croyances? Quel est le sens de ma vie?

Samedi 25/11: *Le regard des autres, la famille, l'entourage*

Les rôles de chacun dans la famille, les réajustements possibles, les relations avec les enfants, etc.

Rencontre avec Paolo Doss, ouverte à tous.

Lieu: Hôtel Lauzelle à Louvain-la-Neuve
Horaire: 13h 30 à 17h

Samedi 1/4: *Re-découvrir le clown qui est en soi*

Chacun porte une part de comique au fond de lui-même qui est naturel, irremplaçable et unique. L'essentiel est de s'amuser, d'explorer ensemble de nouvelles voies où le rire et les larmes se côtoient dans le plaisir, la tendresse et le respect de soi-même et des autres.

Journée spéciale manutention, ouverte à tous.

Lieu probable: Hôtel Lauzelle à Louvain-la-Neuve.

Horaire: 9h 30 à 15h 30 (lunch froid)

En mai-juin, deux réunions sont prévues; Hainaut, Brabant wallon et Bruxelles d'une part, Liège, Namur, Luxembourg, d'autre part.

Connaître quelques règles d'or de la manutention peut permettre d'aider une personne atteinte de sclérose en plaques à se mouvoir plus aisément tout en adoptant une attitude adéquate. Théories et exercices pratiques alterneront au cours de la journée.

Grande journée médicale ouverte à tous.

Lieu: Hôtel Lauzelle à Louvain-la-Neuve

Horaire: 9h à 16h (lunch froid)

7/10: *Troubles urinaires et sexuels en sclérose en plaques*

Des problèmes fréquents dont on parle peu... Une équipe de spécialistes (médecins, infirmières, psychologue) animera cette journée comportant des exposés (matin) et un débat questions-réponses l'après-midi.

Réservez dès à présent ces dates!

Pour toutes ces journées, des invitations personnelles vous seront adressées.

Remerciements

Nous tenons à exprimer dans ce journal notre gratitude à trois familles qui, lors d'événements importants de leur vie en 1994, ont demandé à leurs proches de verser un don à notre association. Ainsi, nos remerciements vont à:

- Luc et Pascale Gelin, de Lillois (lors de leur mariage),
- M. Richard Finet, de Gosselies (lors du décès de son épouse, et selon les vœux de celle-ci),
- la famille Delhalle, de Haut-le-Wastia (lors du décès de leur maman).

Brabant

Chers amis,

Depuis janvier 1995, la Belgique compte 10 provinces. Le Brabant a été séparé en trois entités: la province du Brabant wallon, la province du Brabant flamand, et Bruxelles, qui forme une entité à elle seule.

Tout ceci est très important pour notre comité du Brabant. C'est pourquoi nous allons suivre la nouvelle structure de l'Etat belge. Durant toute l'année 1994, nous avons longuement et largement discuté de cette division. La formule idéale n'existe pas, mais nous sommes malgré tout persuadés que la structure que nous vous présentons ci-après est celle qui apportera le plus de satisfactions et de garanties aux affiliés.

Le Brabant wallon a déjà son propre comité, avec son Président, son secrétariat et ses bénévoles. Les affiliés habitant cette nouvelle province recevront, d'ici peu, un courrier émanant de ce comité.

Le Brabant flamand suit le même chemin et a donc lui aussi son propre comité, son Président, son secrétariat et ses bénévoles.

Bruxelles a également son comité, sa Présidente, son secrétariat et ses bénévoles. Il continue ses activités comme par le passé. Catherine Mahieu et Maggy Schroeder répondront aux demandes des affiliés francophones et Chantal Jacobs, à celles des affiliés néerlandophones.

Les affiliés de la Communauté Française et de la Communauté Flamande bénéficieront donc des mêmes services qu'auparavant. Nous comptons fermement sur votre collaboration à tous.

Avec mes sentiments les meilleurs.

Annie Vermote
Présidente de l'ex-comité du Brabant,
Présidente du comité de Bruxelles.

Bruxelles

Pour participer aux activités, prenez contact avec le comité de Bruxelles au 02/735.86.21, de préférence le lundi entre 10h et 16h.

Nous avons apprécié

Février: Nous avons découvert sur écran panoramique à Kinépolis un documentaire sur la plus grande migration d'animaux dans les plaines du Parc National du Serengeti (Afrique).

2/3: Exposition *J'avais 20 ans en 45* au Cinquantenaire à Bruxelles commémorant le 50^{ième} anniversaire de la Libération et illustrant l'histoire de la 2^e guerre mondiale par une multitude d'objets authentiques et de décors.

20/3: Concert de gala de la Ligue Nationale: Igor Oistrakh (violoniste) et son épouse (pianiste) accompagnés par le «European Community Chambre Orchestra».

A venir

28/4: Visite des Floralties Gantoises. Ne manquez pas cette féerie de fleurs.

Mai: Promenade guidée dans un vaste parc près de Tirlemont (17 types de jardins, de modèles d'architecture).

Juin: Croisière sur la Meuse (Dinant).

Brabant wallon

Depuis plus de trois ans, Etienne Bodart assume la Vice-Présidence de l'ancienne province du Brabant. A ce titre, il s'est occupé plus spécialement de la partie francophone de cette province.



Aujourd'hui, il a bien voulu accepter de prendre la Présidence du comité de la nouvelle province du Brabant wallon. Madame Annie Vermote a accepté de présider la nouvelle entité du comité de Bruxelles.

C'est l'occasion de les remercier pour leur collaboration, et surtout, d'avoir su assurer la transition vers notre adaptation à cette nouvelle configuration politique du Brabant avec autant de doigté et de compétence.

Détendez-vous!

La sophrologie permet de développer et de dynamiser le positif dans notre corps (sensation agréable), dans notre émotion (sentiment de paix et d'harmonie), dans notre mental (image et pensée positive). Par des exercices lents et doux de relaxation, on réveille l'énergie du corps; on stimule par des effleurements, des tapotements, chaque fibre de notre organisme.

Prenons le temps pour écouter les demandes de notre corps et pour lui procurer tout le bien-être nécessaire à son épanouissement. Si notre corps est souffrant, devons-nous l'être aussi?

Les séances de sophrologie ont lieu le vendredi de 14h30 à 16h.

Renseignements: Nadia Hayne (010/81.18.62) ou Arlette Gebara (02/384.04.02)

Liège

Vos déplacements vous posent problème. Vous souhaitez qu'un véhicule adapté vous permette de voyager en restant dans votre voiturette. A qui vous adresser dans votre région?

Hannut: Car « Bon pied bon œil »
(019/51.32.70)

Verviers: « Les Primevères » (087/33.55.02)

Malmédy - Waimes: « Les Goélands »
(080/77.09.77)

Eupen: « Wir Fur Euch » (087/55.46.16
ou 087/77.23.25)

Ville et périphérie de Liège (rive droite):
« Téléservice » (041/42.03.47) Vous pouvez aussi voyager en voiturette sur les lignes n° 4 et 18 du TEC: leurs autobus sont équipés d'élevateurs.

Si vous n'avez pas besoin de véhicule adapté, il existe des organismes tels que « Téléservice » dans la plupart des régions. Ceux-ci assurent des transports en voiture ordinaire à des prix modérés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser au Service social de Liège.

Self-group Tchantchès

Nous tenons à remercier M. Mazy, notre nouveau Président, pour avoir répondu présent à notre invitation du 22 décembre au souper de fin d'année. Une trentaine de personnes s'y sont retrouvées avec joie dans une ambiance sympathique.

Aperçu de l'agenda 1995:

- 10/4 (et non 17/4): Conférence de Léon Demarche: « Oiseaux de chez nous, fragile patrimoine ».
- 15/5: Christelle Smetes nous parlera du para-normal.
- 19/6: Visite guidée de Liège durant 2 heures.

De nombreuses autres activités sont prévues... renseignez-vous auprès du Service social.

P. Pineux

Luxembourg

Programme

- Jeudi 20/4: Goûter à Signeulx, où les dames de Vie Féminine nous invitent encore aimablement cette année. Cette invitation s'adresse spécialement aux «sudistes», région Arlon-Virton, mais les affiliés des autres régions seront accueillis cordialement.
- Dimanche 21/5: Réunion annuelle à Roumont. Comme les autres années, il est demandé aux dames du comité d'apporter tartes et gâteaux. Sans oublier le Maitrank, devenu traditionnel. A consommer modérément: attention aux 0,5 %!
- Du 10 au 17/9: Semaine de la S.P. avec l'opération Chococlef.
- Samedi 16/9: Journée de la S.P.

Pour toutes ces activités, et celles qui pourraient s'y ajouter, les affiliés recevront en temps utile une invitation avec talon-réponse.

Au plaisir de vous revoir lors de ces différentes réunions.

Ch. de Brier

Namur

Nous aimerions être toujours davantage présents auprès des affiliés de la Ligue. C'est pour cette raison que nous mettons sur pied une nouvelle «cellule bénévoles». Que pouvons-nous attendre d'elle?

Vous avez un problème de transport pour vous rendre chez le médecin, faire vos courses, vous rendre à une journée récréative. Vous désirez assister aux goûters du 3^e mardi du mois.

Vous souhaitez une visite amicale, vous aimeriez de temps en temps un petit coup de fil... Dans toute la mesure du possible, nous tâcherons de répondre à vos souhaits.

Comment faire?

Voici deux numéros de téléphone: Mme Dandoy (081/74.35.07) et Mme de Jamblinne (081/40.03.85) N'hésitez pas à nous appeler, même pour nous faire part de vos souhaits: la Ligue est là pour tous.

Aidez-nous en téléphonant. D'avance nous vous remercions.

Deux excursions sont en projet

- 23/5: Journée shopping au Cactus (Grand-Duché du Luxembourg) organisée par Mme Warnon (081/30.66.09). Nombre de places limité, inscrivez-vous chez elle.
- 15/6: Visite du centre de dressage de chiens pour aveugles à Ghlin.

G. de Jamblinne

Hainaut

La roue tourne

Après plus de 10 ans de présidence, il est sage, vu mon âge, de me retirer et de me confiner dans un rôle d'ami et d'adjoint.

Le flambeau est solidement repris par Mme Deltante, femme d'action et de coeur, déjà bien connue des groupes de rencontre de Forchies et de nombreux patients de la province. Avec son mari Simon, administrateur à la Ligue, elle a contribué au succès des vacances du Hainaut ces dernières années.



Notre trésorier, M. Anrys, se retire également après 10 années de bons et loyaux services. Merci, Léopold, pour ton aide. Le nouveau trésorier, atteint de S.P., M. André Cheron est plus proche de Mme Deltante, ce qui facilitera grandement le travail d'équipe.

A tous ceux qui m'ont soutenu et entouré de leur amitié, je dis un chaleureux merci et à bientôt.

J. Mayence

Merci, Jean, pour ce que tu as fait et l'héritage que tu nous laisses: 2 assistantes sociales temps plein et une à mi-temps, et un réseau de rencontres, loisirs et vacances, en étant parti seul dans une province où tout était à faire.

Je compte encore sur toi et sur tous les anciens, sur les comités régionaux et locaux pour continuer et étoffer ceux-ci, si possible.

Le comité provincial se renforce: Mme Legrand, qui anime le Hainaut Ouest, devient administrateur; Mme J.M. Mustin et L. Philippe rejoignent respectivement les comités de Charleroi-Thuin et Mons; tandis que Mme Hachez, vétéran des premières heures et redevenue disponible, prendra une part importante de l'action sociale, grâce à son expérience et son dévouement.

Tous ensemble, serrons-nous la main pour former la ronde des gens de coeur dévoués à la S.P. et regardons l'avenir avec confiance.

A. Deltante

Activités

Félicitations à J.M. Mustin et à son équipe: 40 tonnes de vieux papiers récoltées les 18 et 19/12! Le résultat de l'opération assurera le goûter de Thuillies du **jeudi 2/4**. Inscriptions chez Monsieur et Madame de Meulemeester (071/53.31.40).

Renouvellement de l'opération *Vieux papiers* les 29 et 30/4 à Strée et Thuin. Toute aide est bienvenue.

Jeunes patients

Les réunions organisées pour les jeunes patients sont d'un grand intérêt et hautement appréciées. Nos assistantes sociales y consacrent beaucoup de soin et d'attention.

- Hainaut Ouest, delta Hainaut, Mons: le 4^e jeudi du mois,
- Hainaut Est, la Louvière: le 2^e samedi du mois, CPAS, rue du Moulin à la Louvière.

Vacances

Les vacances de la S.P. du Hainaut auront lieu cette année à St Germain Mont d'Or (Lyon) du **5 au 12/6**. Prix: 15.200 Frs.

Renvoyez au plus tôt le bulletin d'inscription annexé à la lettre.

Changement de compte

Le compte du comité a été transféré. Nouveau numéro: 271-0391300-34.

Reste inchangé le compte pour les vacances et les chocolats: 260-390888-47.

Vos dons peuvent aussi nous parvenir à ce compte. Veuillez indiquer votre n° de registre national.



Monolift[®]

LA solution pour monter à l'étage

DEMANDEZ GRATUITEMENT NOTRE DOCUMENTATION

S.A. DE REUS
KALEWEG 20 • 9030 GENT-MARIAKERKE
TÉL. (09) 226 82 88 • FAX (09) 227 83 00

DEREUS

Nom :

Adresse :

C. Postal : Commune :

Tél. :

Souhaite documentation Visite

Probablement
la plus compétente.



Générale de Banque



Ligue Belge de la
Sclérose en Plaques
Communauté Française A.S.B.L.

Siège social:
Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6, 5004 Bouge

Interventions financières 1995-1996

La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques Communauté Française A.S.B.L. propose à tout affilié trois types d'interventions financières:

- les interventions financières directes,
- les interventions financières des Comités provinciaux,
- les interventions financières du groupe Logement (*Cf.* feuillet vert).

Celles-ci s'intègrent toujours dans un accompagnement global de la personne et de sa famille.

INTERVENTIONS FINANCIÈRES DIRECTES

Je suis atteint de sclérose en plaques, je souhaite installer un parlophone, acheter du matériel, acquérir une voiturette, bénéficier des services d'une aide familiale, etc.

Y a-t-il des interventions financières possibles à la Ligue?

Oui. La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques Communauté Française A.S.B.L. peut prendre en charge, sur base de factures, une partie du surcoût lié à la maladie dans trois domaines d'intervention:

- les voiturettes,
- l'hygiène,
- le maintien à domicile.

QUELS SONT LES MONTANTS? QUELS SONT LES PLAFONDS?

DOMAINES D'INTERVENTION

Montants (en Frs) - Plafonds

VIPO NON VIPO

VOITURETTES:

Voiturette en métal léger (5 ans) si intervention de la Mutuelle	7.000	5.000
Voiturette en métal léger (5 ans) si la Mutuelle n'intervient pas	20.000	15.000
Voiturette électrique (10 ans) si intervention du Fonds Communautaire	Pas d'intervention de la Ligue	
Voiturette électrique (10 ans) si refus du Fonds Communautaire	70.000	50.000

HYGIÈNE:

Coussins anti-escarres (3 ans)	7.000	5.000
Matelas anti-escarres (3 ans)	5.000	4.000
Matériel pour incontinents : langes, sondes, alèzes (1 an)	10.000	7.000
Achat d'une chaise percée	5.000	3.000

VIE QUOTIDIENNE: « VIVRE CHEZ SOI »

Télévigilance ou installation d'un parlophone	15.000	12.000
Achat d'un soulève-malade	40.000	30.000
Soins à domicile	15.000	10.000

Remarque: concernant aide familiale, A.L.E., chômeuse remise au travail, infirmière à domicile, infirmière indépendante

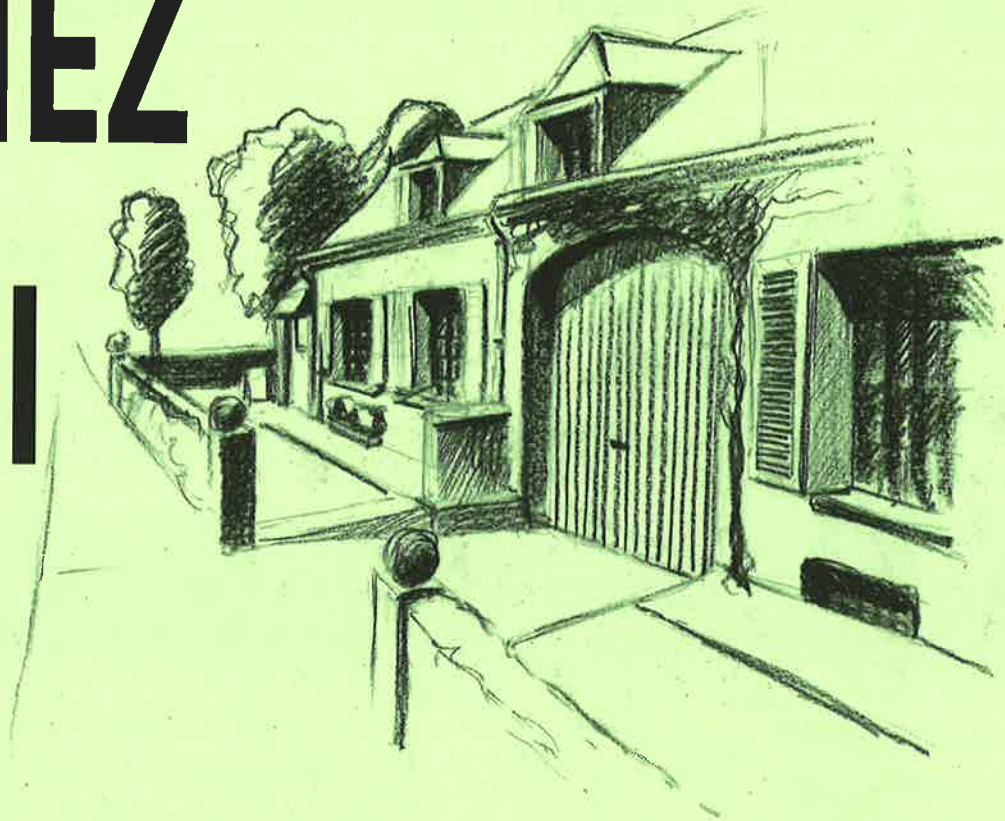
QUE DOIS-JE FAIRE?

- Je m'affilie à la Ligue: je paie une cotisation de 500 Frs/an avant le 1^{er} octobre de chaque année au n° de compte 068-2033180-87.
Cette affiliation reste toujours une démarche personnelle.
Je fournis aussi au service social provincial de la Ligue **un certificat médical** attestant que je suis bien atteint de sclérose en plaques.
- J'adresse ma demande d'intervention financière au service social provincial de la Ligue. Celui-ci m'accompagnera dans mes démarches.
- Je signe **un contrat** avec le Président du Comité Provincial s'il s'agit de matériel roulant ou de soins.
- Je demande **l'avis de l'ergothérapeute** de la Ligue avant l'achat de matériel (voiturette, soulève-malade, chaise percée etc.)

AUTONOME

CHEZ

SOI



**J'ai la sclérose en plaques, je désire
rester le plus autonome possible.
Comment aménager mon milieu de
vie pour qu'il convienne,
à moi et à ma famille ?**

**Quelle démarche dois-je adopter
pour préciser et réussir mon projet ?**

JE SUIS DECIDE, J'AIMERAIS COMMENCER LES AMENAGEMENTS

Je récolte les documents nécessaires

«Quels documents dois-je rassembler ?»

Devis des travaux à effectuer, actes de propriété, accord de mon propriétaire, certificat médical.

Je souhaite faire appel à des aides financières

«Je n'ai pas la somme suffisante.
Dois-je envisager un emprunt ?
Dois-je attendre des aides ? Et de qui ?»

Je peux faire appel à diverses sources d'aides financières :

- les Pouvoirs Publics
- la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques.

J'introduis un dossier auprès des Pouvoirs Publics (avec l'aide d'un travailleur social de la Ligue si je le souhaite).

AVANT D'ENTAMER LES TRAVAUX,
J'attends le passage du représentant des Pouvoirs Publics.

Je souhaite bénéficier des aides financières de la Ligue

«Quelles sont les aides financières possibles ?»

Si j'ai moins de 65 ans, j'ai la possibilité de demander un prêt sans intérêts auprès de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques.

«Quel est le montant maximum de l'aide financière ?»

Le montant maximum du prêt est de

- 300.000 FB si je suis propriétaire de mon logement
- 150.000 FB si je suis locataire.

«Quelles sont les modalités de remboursement du prêt ?»

En règle générale, si les Pouvoirs Publics acceptent d'intervenir, ce sont eux qui remboursent le prêt.

Dans le cas où les Pouvoirs Publics n'interviennent pas, le prêt est remboursable à raison de 60 mensualités maximum.

Exemple : pour un prêt de 120.000 FB afin d'aménager ma salle de bains, mon remboursement mensuel pourra être de 2000 FB pendant 60 mois.

LE TRAVAILLEUR SOCIAL DE LA LIGUE M'EXPLIQUE
ET ENVISAGE AVEC MOI CETTE QUESTION.



J'AI DES QUESTIONS

«Je voudrais accéder à l'étage, sortir de chez moi, prendre un bain plus facilement, cuisiner sans risque, avoir accès au téléphone... »



JE CHERCHE DES SOLUTIONS

Je fais appel au service social de la LIGUE BELGE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES pour rencontrer un travailleur social.

JE RENCONTRE LE TRAVAILLEUR SOCIAL DE LA LIGUE

«Quelles sont les possibilités d'aménagement de mon milieu de vie ?»

«Quels aménagements vont satisfaire ma famille et me permettre d'améliorer mon autonomie ?»

«Qui peut m'accompagner dans mes démarches, ma réflexion ?»

«Qui peut m'aider à répondre à mes préoccupations ?»

Je peux obtenir les renseignements administratifs, techniques et financiers par l'intermédiaire du travailleur social.

Ensemble, nous réfléchissons à ma demande, à diverses solutions possibles.

Je reçois un formulaire à renvoyer à l'ergothérapeute de la Ligue si je désire aller plus loin dans mon projet.

JE RENCONTRE L'ERGOTHERAPEUTE

«Avec qui puis-je discuter de façon plus précise des aménagements possibles ?»

Je reçois l'ergothérapeute chez moi.

Je lui montre les problèmes que je rencontre. Je lui explique les solutions que j'envisage.

L'ergothérapeute comprend les difficultés liées à la maladie. Il connaît les adaptations possibles.

Il me conseille en tenant compte de mes difficultés, des caractéristiques de mon milieu de vie, des solutions que j'ai imaginées. Il tient compte aussi de mes difficultés futures.

ET APRES...

«Je reçois le résumé de ma rencontre avec l'ergothérapeute et un avant-projet d'aménagement.»

«Je désire des renseignements complémentaires.»

«J'hésite avant d'entreprendre la démarche.»

«Je souhaite concrétiser le projet.»

Je fais appel au service social ou à l'ergothérapeute pour pouvoir avancer dans mon projet, pour avoir des renseignements complémentaires.

- je peux visiter des aménagements déjà réalisés.
- je peux essayer le matériel chez moi sans engagement.
- je peux recevoir de l'aide pour les demandes de devis.

JE PRESENTE UN HANDICAP IMPORTANT

«J'ai besoin d'utiliser

- des commandes à distance pour ouvrir mes portes, téléphoner, allumer ma télévision ...
- ou un soulève-personne;
- ou un lit électrique.»

Je peux louer ce matériel auprès de la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques. Il s'agit d'une location-vente

Exemple : je loue un lit électrique d'une valeur de 90.000 FB, à raison de 1500 FB par mois. Au bout de 60 mois, ce lit m'appartient.

Si après un certain temps, je ne souhaite plus le louer, je le restitue à la Ligue.

MES REVENUS SONT INFÉRIEURS À 50.000 FB

- Les revenus nets de mon ménage sont inférieurs à 50.000 FB (+ 10.000 FB par enfant à charge) par mois.

Je peux bénéficier d'un don de 15% à déduire du montant de mon prêt ou de ma location-vente.

Exemple : pour un prêt de 120.000 FB, le don s'élèvera à 18.000 FB. Je devrai donc rembourser

$(120.000 \text{ FB} - 18.000 \text{ FB}) = 102.000 \text{ FB}$ en 60 mois, c'est-à-dire 1700 FB par mois.

A CHAQUE ETAPE DE MON PROJET,
JE PEUX BENEFCIER DES CONSEILS ET DE L'EXPERIENCE DE LA LIGUE



Chaussée de Louvain, 367 Bte 6 5004 Bouge

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ

- soit la permanence sociale de votre province (l'adresse ainsi que le n° téléphone et les heures de permanence se trouvent dans la revue «**La Clef**»).

- soit le **GROUPE LOGEMENT**

le mercredi de **13h à 17h** (Bruxelles, Liège, Luxembourg, Namur et gestion financière)

le vendredi de **9h à 12 h** (Brabant wallon et Hainaut)

Chaussée de Louvain, 367 Bte 6 - 5004 Bouge

Tél.: **081 / 21.27.66** - Fax.: **081 / 21.59.71**



C COMMENT SE CALCULE LE MONTANT DES INTERVENTIONS FINANCIERES ?

- Le montant de l'intervention varie en fonction de la classification **V.I.P.O. et non V.I.P.O.**
- La prise en charge du montant des factures **à raison de 50% est limitée à des plafonds différents** suivant le type d'aide (Cf. tableaux ci-contre).
- Je peux obtenir deux interventions par an, obligatoirement dans des domaines différents. Par exemple, je peux obtenir une intervention financière pour un coussin anti-escarres et pour l'installation d'un parlophone.
Par contre, si j'ai atteint le plafond de 10.000 Frs (poste aide familiale) je ne peux pas réintroduire une demande d'aide financière pour une aide familiale. Eventuellement, je reporterai ma demande sur un autre domaine tel que l'installation d'un matériel de télé-vigilance.

Si j'ai un handicap très important, j'ai la possibilité d'obtenir une deuxième intervention pour le matériel d'incontinence.

Si je désire **acquérir une voiturette électrique**, l'intervention financière de la Ligue vaudra pour deux interventions.

C COMMENT S'EFFECTUE LE PAIEMENT ?

Je fais parvenir **les factures** au service social provincial de la Ligue avant le 15 décembre de chaque année.

Sinon, je peux demander **que le paiement soit effectué directement à la firme sur base des factures.**

S I JE N'UTILISE PAS LE MATERIEL ACQUIS, QUE SE PASSE-T-IL ?

En cas de non utilisation du matériel, suite à une aggravation de la maladie ou à un décès, je m'engage à avertir la Ligue, qui sera prioritaire lors du rachat.

J E VIS DEPUIS PLUS D'UN AN EN MILIEU HOSPITALIER OU EN MAISON DE REPOS, PUIS-JE BENEFICIER DE CES AIDES ?

Non, mais je recevrai, à ma demande et sur base d'une attestation de résidence pour les 12 mois de l'année, une **intervention unique** de 10.000 Frs si je suis V.I.P.O. et 7.000 Frs si je suis non V.I.P.O.

INTERVENTIONS FINANCIÈRES DES COMITÉS PROVINCIAUX

LES COMITÉS PROVINCIAUX PEUVENT INTERVENIR EN FONCTION DE LA PERSONNE DEMANDEUSE ET DE L'OBJET DE SA DEMANDE.

Cette aide, ainsi que son montant, relèvent de la décision du comité provincial. La demande doit lui être adressée par l'intermédiaire du travailleur social.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des aides financières directes et des aides financières des comités provinciaux, vous pouvez contacter votre service social :

PERMANENCES SOCIALES PROVINCIALES

■ BRABANT WALLON:

jeudi de 9h30 à 12h
Rue Tienne à 2 Vallées, 10 - 1400 Nivelles
Tél: 067/84.12.32 - CB: 271-0212770-81

■ BRUXELLES:

mercredi et vendredi de 9h30 à 12h
Avenue Plasky, 155 - 1040 Bruxelles
Tél: 02/735.86.21 - CB: 210-0049761-52

■ HAINAUT:

Partie Est - Charleroi:
mardi et jeudi de 9h à 12h
Direction Générale des Affaires Sociales
Rue de la Bruyère, 157 - 6001 Marcinelle
Tél: 071/44.72.61

Partie Ouest - Mons:

jeudi de 9h à 12h
Rue de Saint-Antoine 3 - 7021 Havré
Tél: 065/87.42.99 - CB: 271-0391300-34

■ LIEGE:

mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h
Rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège
Tél: 041/44.22.62 - Fax: 041/44.08.63
CCP: 000-0041473-54

■ LUXEMBOURG:

Partie Est: mercredi de 9h à 11h30
Grand-Place, 7 - 6840 Neufchâteau
Tél: 061/27.77.01

Partie Ouest: mardi de 9 à 12h.
Rue des Raines, 2 - 5580 Wavreille
Tél: 084/21.45.89 - CB: 267-0208969-50

■ NAMUR:

mardi de 9h à 12h - jeudi de 13h30 à 16h30
Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6, 5004 Bouge
Tél: 081/21.27.66 - Fax: 081/21.59.71
CB: 250-0098441-71



■ SIÈGE SOCIAL:

Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6, 5004 Bouge
Tél: 081/21.27.66 - Fax: 081/21.59.71
CB: 068-2033180-87

Tél.(Bruxelles): 02/733.17.95
mercredi et vendredi de 15h à 17h30

Billet de (mauvaise) humeur

Dans mes vagabondages par les rues et les trottoirs défoncés de la ville, il m'arrive souvent d'être confronté à la muflerie de certains.

Même si la courtoisie et la prudence d'une majorité d'automobilistes m'étonne souvent, la vie du malheureux « piéton » en « fauteuil » roulant, toujours assis entre deux chaises, hésitant entre le trottoir défoncé et la rue - où il bénéficiera d'une concentration maximale en gaz d'échappement, n'est pas toujours facile.

L'autre jour, la mesure était à son comble. Deux passages pour piétons squattés par un véhicule m'avaient obligé à faire un long détour pour traverser la rue. Une furie iconoclaste m'avait saisi: une envie folle de défoncer et de griffer la tôle rutilante qui me narguait m'avait envahi, et, si ce n'était un vieux fond de bonne éducation transmise par mes parents, ces carrosseries auraient terminé leur stationnement illicite en piteux état, lacérées en tous sens à coups de tournevis vengeurs, ou les pneus subrepticement dégonflés d'une main experte.

Comme je ne pouvais assouvir ma rage sur les objets du délit, cette fois, c'était décidé: des innocents paieraient pour l'inconséquence de leurs congénères.

Je dirigeai ma chaise roulante au milieu de la rue et, à la vitesse de mon véhicule -limitée à celle d'un homme marchant d'un pas tranquille, je commençai à progresser à l'allure d'un cortège d'enterrement. Et c'est bien d'une telle cérémonie qu'il s'agissait, en réalité. Médusés devant tant d'audace, et convaincus de mon inébranlable résolution de tenir le haut du pavé, aucun automobiliste n'osait klaxonner, et la file des véhicules silencieux s'allongeait, et se tortillait d'impuissance derrière moi.

Enfin, je tenais ma revanche. Les automobilistes tout-puissants, à qui tout est concédé - macadam lisse et sans obstacle, bordures de trottoir abaissées pour éviter les cahots aux sorties de garage, stationnement « à la va-comme-je-te-pousse » sur les trottoirs et autres passages pour piétons- capitulaient devant un « piéton » du troisième type, monté sur quatre roues. Enfin, nous nous affrontions à armes égales: chacun avec quatre roues à sa disposition, et le macadam pour terrain d'affrontement.

Tout ceci, bien sûr, n'est qu'un rêve. Seule, la première partie est vraie, et Don Quichotte, comme à l'accoutumée, a rengainé sagement son tournevis pour se frayer prudemment un passage entre deux pare-chocs protégeant les carrosseries délicates.

Mais prenez garde, cher confrère automobiliste: sous le masque placide du pilote de chaise roulante se cache peut-être un dangereux terroriste, qui, un jour, se réveillera, fatigué de la muflerie de ceux avec qui il faut bien partager le même espace.

Henri Goethals



Solution des mots codés n° 1

Veillez nous excuser pour les erreurs d'impression contenues dans les grilles du n° 44. Nous espérons que vous avez pu les corriger vous-même. Voici la solution des mots codés.

1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	E	R	O	M	B	I	C	G

10	11	12	13	14	15	16	17
L	N	P	S	T	U	V	X

Nouvelles européennes

Le congrès annuel

Le congrès annuel européen se tiendra à Stockholm (Suède) du 19 au 21/5.

Le programme comprendra, entre autres, des informations concernant la manipulation d'aides techniques en Suède et un rapport sur une étude épidémiologique. Le Dr Ketelaer fera également un rapport sur MARCH (M.S. and Rehabilitation Care and Health Services in Europe) et le Pr. Confavreaux (France) parlera de la recherche.

Un rapport sera publié dans la Clef de juin ou de septembre.

Ligue anglaise

Nous avons appris que Mr John Walford, secrétaire général depuis 18 ans à la Ligue anglaise (the M.S. Society of Great Britain and Northern Ireland), part en retraite fin février 1995. Mr Walford est entré à la Ligue anglaise en 1954, date de sa fondation. Nous avons eu de fréquents contacts avec lui, notamment lors de la constitution de la plateforme européenne dont il a également été le secrétaire général jusqu'en 1993. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée.

Mme J. Hustin

Nouvelles internationales

L'I.F.M.S.S. (Fédération Internationale des Sociétés de la Sclérose en Plaques)

Créée en 1967, l'I.F.M.S.S. compte aujourd'hui 34 membres, toutes sociétés nationales de la S.P. de tous les continents - de l'Islande à la Nouvelle Zélande.

L'I.F.M.S.S. vise les buts et objectifs suivants :

- stimuler dans le monde entier la recherche médicale et scientifique concernant la S.P.,
- centraliser les informations pédagogiques et scientifiques sur la S.P.,
- faire avancer le travail des sociétés membres de l'I.F.M.S.S.,
- conseiller et soutenir directement le développement d'organisations nationales de la S.P. de caractère bénévole,
- apporter une aide dans la formulation de nouvelles sociétés de la S.P. à travers le monde,
- promouvoir le rôle des personnes handicapées dans le monde.

L'I.F.M.S.S. se compose de 10 comités permanents, parmi lesquels un Bureau Consultatif Médical International, ainsi que des comités travaillant dans les domaines suivants: services à la personne et à la famille, personnes atteintes de S.P., éducation publique, récolte de fonds et développement international. Les volontaires qui font partie de ces comités proviennent des sociétés membres, ce qui donne à notre travail un aspect multiculturel.

Nous produisons de nombreuses publications: Update, MS Management, PRISMS, Therapeutic Claims in MS. Nous parrainons des réunions scientifiques, tenons une conférence annuelle, et disposons d'une banque de données internationale sur la recherche en S.P.

Nous décernons aussi différentes distinctions internationales: *James D. Wolfensohn Travel Grant* à la personne atteinte de S.P. de l'année, *Nicholson Award* au soignant de l'année, *Jacqueline du Pré Fellowship* à un jeune chercheur en S.P. d'un pays en voie de développement, *Charcot Award* à un chercheur ayant consacré sa vie à la S.P., et *MS In The Media Awards* aux meilleurs articles sur la S.P. parus dans la presse écrite.

Nous travaillons actuellement à de nouveaux projets passionnants comme «Garantissons ensemble notre indépendance», parrainé par Teva Pharmaceutical Industries Ltd. (Cf. article ci-dessous). Nous sommes en train de dresser un rapport reprenant les services offerts aux personnes atteintes de S.P. dans les pays membres. Nous compilons également un répertoire de la S.P. sur toutes les sociétés S.P. du monde.

Enfin, nous collaborons aujourd'hui avec certains pays qui souhaitent devenir membres de l'I.F.M.S.S. L'Europe de l'Est, l'Amérique du Sud et l'Asie ont des besoins spécifiques.

Pour tous renseignements complémentaires sur les projets et les parutions mentionnées ci-dessus, veuillez écrire à Pauline Crowe, Deputy Secretary General, I.F.M.S.S., 10 Heddon Street, London W1R 7LJ, Angleterre (Tél.: 0044 171 734 9120 - Fax: 0044 171 287 2587).

Traduit de l'anglais par M. Mairiaux

Réunion du Comité de Direction de l'I.F.M.S.S. (Fédération Internationale)

Celle-ci se tiendra, comme l'année dernière, à Londres le 6 et 7/4.

Le Comité se réunira pour discuter des finances, des futurs congrès, des nominations des membres, etc.

A cet égard, nous pouvons vous annoncer la nomination, depuis 1/5/95, de Mme Pauline Crowe au poste de Déléguée-Secrétaire Général à la Fédération Internationale dont les bureaux se trouvent à Londres. Elle y occupait le poste de secrétaire administrative depuis de longues années.

Congrès annuel à Jérusalem (Tel-Aviv)

Celui-ci se déroulera du 3 au 6/9/95. La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques y participera

par le biais de représentants issus de ses deux communautés.

A part le célèbre Institut Weizmann en Israël, nous ne connaissons pas grand-chose des problèmes de ce pays.

Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il y a environ 3000 personnes souffrant de la S.P., presque toutes d'origines différentes: juive, arabe, druze, etc. Depuis quelques années, leur nombre ne cesse de grandir, probablement en raison de l'immigration en provenance de l'ancienne U.R.S.S.

En janvier 1995, un nouveau centre médical s'est ouvert à Tel-Aviv pour le traitement de la S.P.

Comme dans chaque pays membre de la Fédération Internationale, la Ligue en Israël s'occupe également de récoltes de fonds, soirées de gala, défilés de mode, etc.

Nous en reparlerons sûrement dans notre prochain numéro.

Mme J. Hustin, Secrétaire nationale

Garantissons ensemble notre indépendance

L'I.F.M.S.S. a lancé en janvier un projet pilote dans le domaine de l'emploi. Trois pays y participent: le Canada, la Nouvelle-Zélande, et la Belgique (Ligue - Communauté Française et Ligue - Communauté Flamande). Une fois la phase pilote terminée, le programme sera proposé plus largement à toutes les sociétés membres de l'I.F.M.S.S. lors du Congrès de Jérusalem.

Intitulé «Garantissons ensemble notre indépendance», il consiste à prendre contact avec des employeurs en vue de réfléchir avec eux à la politique qu'ils peuvent mettre en place pour permettre à des personnes atteintes de S.P. (ou, plus généralement, handicapées) de continuer leur activité professionnelle au sein de l'entreprise.

Voyages, climats et sclérose en plaques

«Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage». Chacun de nous a sa vision du paradis. Des malades S.P. s'interrogent parfois sur les conséquences de tels voyages dans les régions chaudes et lointaines du globe sur leur santé. Que répondre?

Le fait que la S.P. soit bien plus rare dans les pays du bassin méditerranéen que dans les pays du nord a jadis mené à la conclusion qu'un climat subtropical plus ensoleillé et des températures moyennes plus élevées pouvaient contrecarrer l'apparition et la progression de la maladie.

Ces conclusions ont servi de point de départ à différentes études épidémiologiques. Celles-ci ont récemment démontré qu'un immigrant juif polonais qui s'établit en Israël aura le même taux de probabilité (très bas) d'être touché par la S.P. que la population indigène, pour autant qu'il soit arrivé dans sa nouvelle patrie avant l'âge de la puberté. S'il a dépassé cet âge lors de son arrivée, cet immigrant conserve le taux de probabilité de son pays d'origine (nettement plus élevé). Une explication logique à ce phénomène n'a toujours pas été trouvée.

Toutefois, il est admis qu'une susceptibilité, dépendant de l'âge, à un facteur néfaste de l'environnement (un virus par exemple) joue un rôle déterminant.

Ces influences climatiques n'ont plus été étudiées depuis, ce qui ne signifie pas que l'on puisse totalement les ignorer.

On demande aux malades S.P. de rester aussi actifs que possible dans tous les domaines, en fonction de leurs possibilités.

A ceci vient s'ajouter la tendance générale à entreprendre des voyages toujours plus exotiques. Les malades S.P. souhaitent également voyager dans les zones climatiques tropicales et subtropicales. On me demande souvent conseil à ce sujet. De tels voyages peuvent-ils avoir

une influence néfaste sur la maladie? Peuvent-ils déclencher des poussées?

Il n'existe pas d'examen dont les résultats pourraient nous aider à répondre à ces questions. Toutefois, au vu de mes longues années d'expérience et d'observation, je suis personnellement convaincu (ainsi que de nombreux collègues) que de tels voyages devraient être déconseillés.

Quelques points pour étayer cet avis:

Voyager dans des «pays chauds» exige des vaccins. Il ne fait aujourd'hui aucun doute que le système immunitaire joue un rôle déterminant dans l'apparition des modifications inflammatoires du système nerveux spécifiques à la S.P. Chaque vaccination stimule le système nerveux avec le danger que les mécanismes immunitaires relatifs à la S.P. soient également stimulés, favorisant ainsi les phénomènes inflammatoires. Il est donc préférable d'éviter les vaccinations superflues. Respectons le dicton: «N'éveillez pas le tigre qui dort».

Le manque d'hygiène dans certains pays provoque souvent des troubles intestinaux. Les vomissements et la diarrhée affaiblissent les résistances et peuvent compromettre le traitement médical des malades S.P. qui doivent souvent prendre des médicaments (par exemple contre la spasticité).

Les maladies parasitaires sont de nos jours un «souvenir» que l'on rapporte couramment d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud. Une affection supplémentaire de cette sorte, souvent chronique et difficile à soigner, aura certainement des effets néfastes sur le déroulement de la S.P.

Surmenage: dans les climats chauds, toute activité devient plus pénible et pas uniquement pour les malades S.P. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes qui sont très sensibles à la température et qui voient leur force musculaire diminuer lors d'une augmentation de la température du corps. Il ne leur est plus possible, comme elles le font chez elles, d'évaluer leurs capacités physiques. Ces personnes risquent le surmenage et l'épuisement avec toutes les conséquences qui en découlent.

Dans les pays chauds, une exposition plus fréquente aux **rayons du soleil** (donc aux rayons UV) est pratiquement inévitable. Selon des expérimentations animales, les rayons UV ont des effets mesurables sur les fonctions du système immunitaire. Les mêmes réserves que pour les vaccins sont applicables -c'est-à-dire, si possible ne pas toucher au système immunitaire tant que nous ne savons pas exactement quels processus immunologiques sont stimulés. D'autre part, on mentionnera également les autres conséquences néfastes bien connues des rayons UV, soit les tumeurs de la peau et particulièrement les mélanomes cancéreux.

Pour terminer, j'aimerais encore mentionner le danger que peut représenter un voyage éclair dans une zone climatique très différente. Un changement de climat peut provoquer des affections grippales (infections des voies respiratoires). De tous les facteurs pouvant être responsables de poussées, les recherches ont confirmé que ces **maladies des voies respiratoires** étaient déterminantes.

Il existe certainement encore d'autres arguments contre les vacances des malades S.P. dans les pays chauds. J'espère que ces recommandations n'auront pas tué toute velléité de voyage. Trop peu de malades S.P. ont la possibilité ou le courage d'entreprendre des voyages surtout de longue durée.

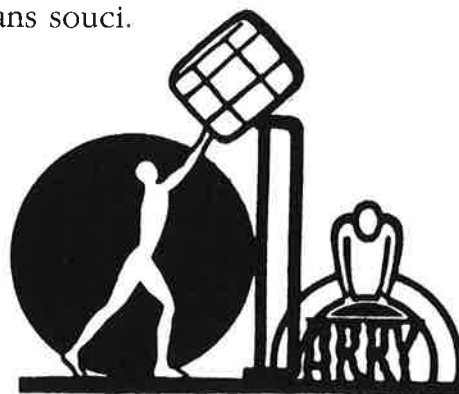
Si la différence de températures entre le lieu de domicile et la destination n'est pas trop importante, s'il est possible d'éviter les risques inutiles (ces risques sont effectivement bien plus fréquents dans les pays chauds que dans nos régions tempérées d'Europe du Centre ou du Nord) et si le stress du voyage n'est pas trop important, il faut encourager les malades S.P. à ne pas renoncer aux voyages qui peuvent contribuer à leur intégration dans tous les domaines de la vie.

Dr Jüg Martin,
médecin à la clinique Ichenhausen, Allemagne.

Texte tiré de «SP-Actuel» (revue de la Société Suisse de la Sclérose en Plaques), été 1994, pp.11 et 12.

PROBLEMES D'ESCALIERS JE NE CONNAIS PAS

Mon monte-personne **Dary** m'élève avec ou sans voiturette
où je veux, seul et sans souci.



ATELIERS DARIMONT

Succ. G. de SPA

184 RUE DE MANGOMBROUX - 4800 VERVIERS
TELEPHONE 087/33 52 49

Prenez le frais!

L'été et la S.P. ne font pas bon ménage. Certaines études montrent que, comme toutes les poussées, celles qui sont provoquées par la chaleur peuvent laisser des séquelles. En toute saison, il vaut mieux éviter les situations où la température corporelle pourrait s'élever de plus de 0,5°C (infections, excès de fatigue, douches chaudes, saunas, et peut-être même bouillottes, coussins chauffants).

La chaleur de l'été peut créer quelques problèmes, que vous soyez à l'intérieur, à l'ombre, ou en plein soleil. Voici quelques trucs pour les éviter.

- On trouve dans le commerce des bonnets à remplir de glaçons (vous pouvez aussi le fabriquer vous-même) ou, dans certains magasins de sport, des poches à glace qu'on peut enrouler autour du cou. Ils sont très efficaces pour refroidir les vaisseaux sanguins de cette région du corps.
- Gardez la tête froide! Les boissons glacées sont utiles, mais méfiez-vous de l'alcool. Les pastilles glacées sont formidables, surtout si vous les faites fondre contre le palais, ce qui aidera à rafraîchir la circulation sanguine dirigée vers le cerveau. Vous pourrez améliorer vos performances en suçant un glaçon ou une pastille glacée juste avant une séance d'exercice ou de kinésithérapie, même si la température est normale. Certains prétendent même qu'ils y voient mieux pour lire en suçant un glaçon.
- Buvez, buvez et buvez encore. Personne n'aime les aller et retour vers les toilettes, mais les déshydratations sont fréquentes par temps chaud. Vous-même et vos reins avez grand besoin de liquides.
- Si vous aimez les épices, profitez-en! Les résines oléiques qui donnent leur saveur aux épices dilatent aussi les artères et facilitent l'évacuation de la chaleur excédentaire. Elles vous permettent de vous rafraîchir. C'est pourquoi les épices sont consommées en quantité dans les pays chauds.



- Un ventilateur peut vous donner une impression de fraîcheur, mais il n'est guère utile pour abaisser votre température corporelle.
- N'oubliez pas de fermer les rideaux et les volets du côté du soleil.
- Planifiez vos activités. Reportez vos vacances en pays chaud ou le grand nettoyage du garage quand la saison devient plus fraîche. Rappelez-vous que la température corporelle est à son maximum entre 16 et 20h (c'est le moment le plus chaud de la journée). C'est pourquoi il vaut mieux prévoir vos activités les plus « chaudes » (comme la cuisine ou les courses) tôt le matin. C'est d'ailleurs à ces heures que les gens atteints de sclérose en plaques ont souvent le plus d'énergie. Si vous êtes de ceux qui retrouvent un regain d'énergie en fin de journée, consacrez ces moments à des activités intellectuelles ou à un travail à l'intérieur durant l'été.
- Ne restez pas trop longtemps en plein soleil. Préférez les grands chapeaux, les pantalons longs et les vêtements amples à longues manches. Pour les dames, une jupe longue est à préférer à des pantalons.

Passez un bel été!

Texte de Jane Harmon
(écrivain et thérapeute occupationnelle atteinte de S.P.)
extrait de MS-Connections,
Newsletter North Texas USA.
Traduit et synthétisé par H. Goethals

Le groupe Vacances vous propose deux séjours

La côte belge

Date: Du samedi 13 au samedi 20 mai 1995.

Hébergement: Hôtel Zeezicht, le long de la digue à Mariakerke-Ostende.

Prix: 9.000 FB par personne, chambre double, pension complète (boissons non comprises).
Chambre individuelle: supplément de 300 FB/jour.

Transport: A prévoir par le participant, à ses frais.

Organisation: Vous organisez votre séjour à votre guise. Une excursion d'une journée sera proposée.

Lors de ces deux séjours, la présence d'un accompagnant peut être indispensable à l'accomplissement des gestes quotidiens.

La Ligue vous offre dans les deux cas :

- la présence permanente de responsables,
- l'assistance d'une infirmière jour et nuit,
- la collaboration de personnes bénévoles.

Pour tous renseignements complémentaires et inscription, contactez le groupe Vacances le jeudi de 9h à 12h au 041/44.22.62.

Partir ailleurs...

Si vous souhaitez partir vers d'autres destinations, renseignez-vous auprès du groupe Vacances. Il dispose d'informations concernant des voyages individualisés et adaptés aux quatre coins du monde (Alsace, Hollande, Israël, Mexique...)

Témoignage

Moi qui pensais être fatiguée et à bout de forces, j'étais de plus en plus enthousiaste. Jamais je n'aurais cru, moi qui suis clouée dans un fauteuil roulant depuis trois ans, pouvoir reprendre l'avion et vivre une telle aventure qui était un défi à la maladie et au fatalisme.

Danièle D.

La Vendée (France)

Date: Du jeudi 1^{er} juin au jeudi 8 juin 1995.

Hébergement: Village de vacances « Les Guifettes », à Luçon.

Prix: 17.000 FB par personne comprenant:

- voyage en car avec élévateur à partir d'un point de départ commun,
- logement en chambres doubles,
- pension complète (vin, café compris),
- activités (spectacles, excursions, etc.)

Transport: A prévoir par le participant entre le domicile et le point de départ et d'arrivée du car.

Programme du séjour

Chacun peut bénéficier de l'infrastructure de la base de loisirs « Les Guifettes » (visite du haras, mini-golf, pédalo, etc.) Un animateur sera présent sur place.

- 1/6: Arrivée en fin de journée, installation et repas de bienvenue.
- 2/6: Matinée libre. Après-midi: visite de Luçon, le Jardin Dumaine, la cathédrale, et dégustation de liqueurs.
- 3/6: Matinée et marché à Luçon. Après-midi libre. Spectacle du Puy du Fou.
- 4/6: Matinée libre. Après-midi aux Sables d'Olonne (plage, promenade libre).
- 5/6: Matinée libre. Après-midi dans le Marais Poitevin, promenade en barque, visite de la Venise verte.
- 6/6: Matinée libre. Après-midi à La Rochelle, promenade dans la vieille ville et au Vieux Port, promenade en bus de mer jusqu'au nouveau port des Minimes.
- 7/6: Matinée libre. Après-midi à Fontenay-le-Comte, visite du Musée Vendéen et de la ville de la Renaissance, dégustation de vins locaux (fiefs vendéens).
- 8/6: Départ pour la Belgique dans la matinée.

Jeu-concours

M. VAN DEN BERGH vous propose un second jeu-concours mathématique. Il offre au gagnant un CD au choix parmi:

- **Françoise Hardy Best of:** 18 chansons (Tamalou, Partir quand même, Moi vouloir toi,...)
- **Joe Dassin Si tu t'appelles Mélancolie:** 25 chansons (Vade retro, Dédé le Kid, La dernière page,...)
- **France Gall Bébé requin:** 17 chansons (Teenie weenie boppie, Les yeux bleus, La petite,...)

1. Table de multiplication originale

Chaque case à un chiffre (de 2 à 9) est à multiplier par une case d'un nombre. Tous les résultats doivent être compris entre 205 et 235. Les 8 résultats ne sont pas identiques, mais, placés dans un ordre croissant, ils constituent une suite logique donnant la possibilité de découvrir le nombre à inscrire dans la case vide.

3	47	7	57
111	5	31	8
4	26	35	2
6	71	9	

A vous de trouver:

- quelles cases doivent être multipliées entre elles,
- l'ordre croissant qui forme une suite logique,
- en quoi consiste cette logique,
- le nombre à inscrire dans la case vide.

2. Dominos en série

Quel nombre s'inscrira logiquement dans la case vide, et pourquoi?

18	22	14	38	
6	5	8	3	4

3. Les bons comptes... font les bons amis!

Que valent A et B?

$$\begin{array}{r}
 2 \text{ B } 5 \text{ A } \text{ A} \\
 1 \text{ B } \text{ A } \text{ B } 1 \\
 5 \text{ B } 2 1 \text{ B} \\
 + \text{ B } 1 5 \text{ A } \text{ B} \\
 \hline
 1 2 1 7 3 1
 \end{array}$$

Remplacez les points par des chiffres

$$\begin{array}{r}
 \bullet 4 \bullet \\
 \times \quad \bullet 8 \\
 \hline
 2 \bullet 6 0 \\
 + 1 \bullet \bullet \bullet \\
 \hline
 1 \bullet 1 1 0
 \end{array}$$

Question subsidiaire:

Quel sera le nombre de participants au concours?

Pour participer

Renvoyez les réponses aux **3 questions** à M. VAN DEN BERGH, square du Dr J. Joly 2 à 1040 Bruxelles en indiquant votre **nom et adresse**, et votre ordre de préférence des **3 CD**.

Bon amusement!

Brochures et article

Emotivité et S.P.

Les personnes atteintes de S.P. doivent, en même temps que leur famille et leurs amis, apprendre à s'adapter aux divers problèmes de la maladie et continuer à se sentir utiles à la société.

Sont résumés dans cette brochure certains des problèmes les plus communs, ainsi que les mécanismes jugés efficaces pour les résoudre.

Prix: 50 F (+ frais d'envoi)

La spasticité: aspect clinique

Cet article, tiré de la revue suisse «SP-actuel», donne une description détaillée de la spasticité, mais propose aussi divers traitements possibles, allant de la physiothérapie (méthode de Bobath, hippothérapie, etc.) aux traitements médicamenteux.

Prix: 50 F (+ frais d'envoi)

Attitude et maux de dos dans la S.P.

Beaucoup se plaignent de douleurs dorsales, en particulier les personnes qui se trouvent en position assise pendant de longs moments.

Ce guide illustré explique les relations entre le mal au dos et les postures individuelles et il donne quelques principes pour trouver une bonne position. Il s'adresse à tous ceux qui sont atteints de S.P., qu'ils soient handicapés ou non.

Prix: 100 F (+ frais d'envoi)

Comment obtenir ces documents?

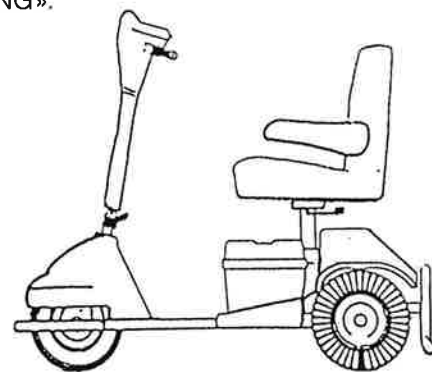
Ecrire au groupe Documentation, chaussée de Louvain 367/6, 5004 Bouge.

Ne pas payer d'avance, le bulletin de versement sera joint à l'envoi!

Depuis plusieurs années, les tricycles électroniques occupent de plus en plus votre quotidien et, à ce titre, nous sommes en mesure de pouvoir vous présenter

- Une gamme complète de tricycles électroniques «STERLING».
- Un choix de sept modèles à trois ou quatre roues.
- Une échelle de prix à partir de 83.479 FB.
- Chaque modèle disponible en démonstration.
- Possibilité d'option 12 km/h.
- Rayon d'action de ± 30 km suivant modèle.

Nous sommes spécialisés dans les meilleures marques du marché en fauteuils roulants manuels et électroniques.
Nous vous garantissons un service après-vente rapide, sérieux et de qualité.
Agrée toutes mutuelles.



96, Rue Général Eenens-straat
BRUXELLES 1030 BRUSSEL
TEL.: (02) 215 01 98 - FAX: (02) 242 51 91

Coupon-réponse à envoyer à:

SCRL LEHNER: 96, Rue Général Eenens, 1030 Bruxelles

Nom

Adresse

Localité Tél.

Je désire recevoir, sans engagement de ma part,
une documentation complète sur ce matériel.

PARLOPHONE - OUVRE PORTE «MAIN LIBRE»

Parlophone de haute qualité sonore commandé par infrarouge permettant le dialogue «main libre». Il est équipé d'une commande infrarouge pour l'ouverture de la porte. Alimentation en basse tension. Montage extrêmement simple.

JAMES

Une réponse aux problèmes de contrôle de l'environnement pour les personnes à mobilité réduite. JAMES: Télé commande à infrarouge. 256 canaux d'accès. Copie la plupart des télé commandes. Les canaux sont accessibles par:

- les doigts
- le souffle
- la langue
- la tête et même le regard.



GEDEON

L'informatique au service du handicap. Grâce à Gédéon, toutes les fonctions de l'ordinateur sont accessibles par la voix. Particulièrement utile aux personnes tétraplégiques pour toutes formations en vue d'une réinsertion.

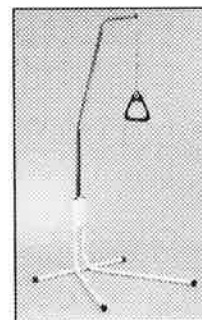
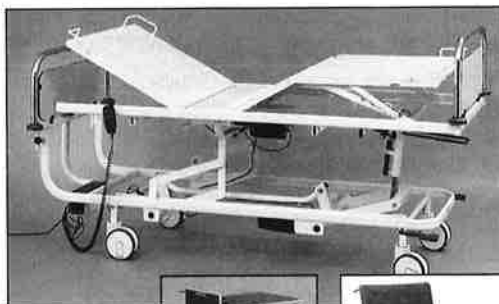
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SOCIETE BELGE DE TELE-ALARME

10 Avenue ROGIER
4000 LIEGE
Tél. : 041/23.16.66
FAX : 041/23.18.83

Le Défi des Economies



OUTRE LES PRIX TRÈS CONCURRENTIELS, SURIN RICHACIER VOUS OFFRE UNE FABRICATION DE MOBILIER SPÉCIALISÉ POUR PARTICULIERS, BUREAUX, COLLECTIVITÉS, ÉCOLES, COMMUNES, HÔPITAUX, MAISONS DE RETRAITE, ETC... ADAPTÉE ET PERSONNALISÉE. COULEUR, FORME, DIMENSIONS. TOUTES VOS EXIGENCES ET CONTRAINTES SONT ANALYSÉES PAR DES SPÉCIALISTES.



SURIN RICHACIER

MOBILIER DE BUREAU-COLLECTIVITES-HOSPITALIER
KANTOOR-KOLLEKTIVITEITEN-ZIEKENHUISMEUBELN

Fabricant • Showroom: + de 1000m² • Usine: 10.000 m²

USINE: rue Sainte Henriette - 7140 MORLANWELZ

Tél.: 064 / 45 93 22 - Fax: 064 / 45 94 89

SHOW-ROOMS: Morlanwelz & Bruxelles 1060, avenue du Roi 73 Koningslaan

Tél.: 02 / 538 68 98 - Fax: 02 / 538 40 94

Importateur officiel:

ATAL **MASCAGNI**

Distributeur officiel:

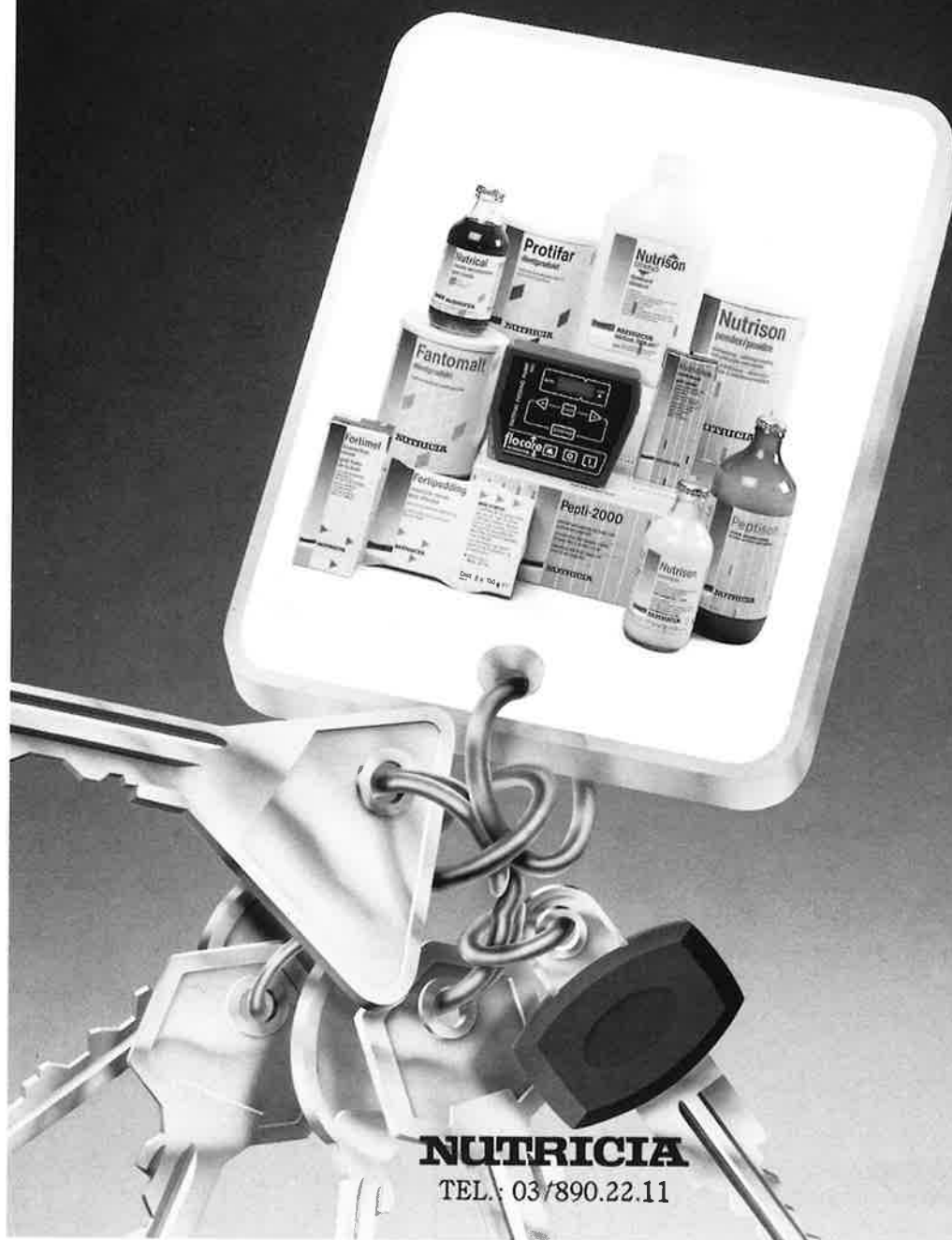
RICHACIER



Partenaire officiel:

giroflex

UN PROBLEME ALIMENTAIRE?
NUTRICIA VOUS Y APPORTE LA CLE.



NUTRICIA

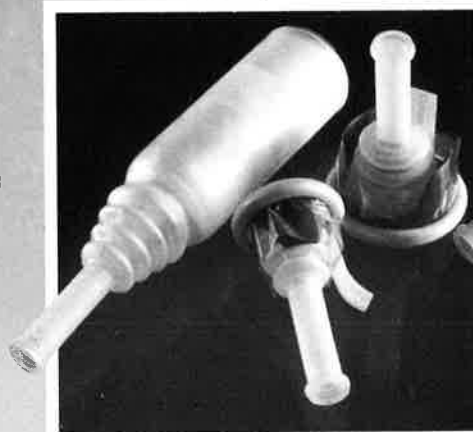
TEL: 03/890.22.11

Conveen : Systems

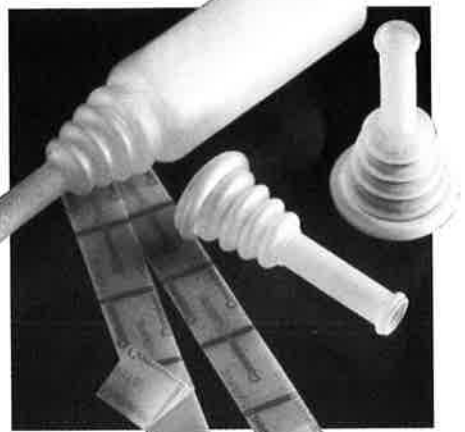
Incontinence urinaire masculine

L'étui pénien Conveen Security+

- ▶ Une utilisation simple.
- ▶ Etanchéité parfaite.
- ▶ Hypo-allergique.
- ▶ Une meilleure solution.



1 pièce
Facile et hygiénique



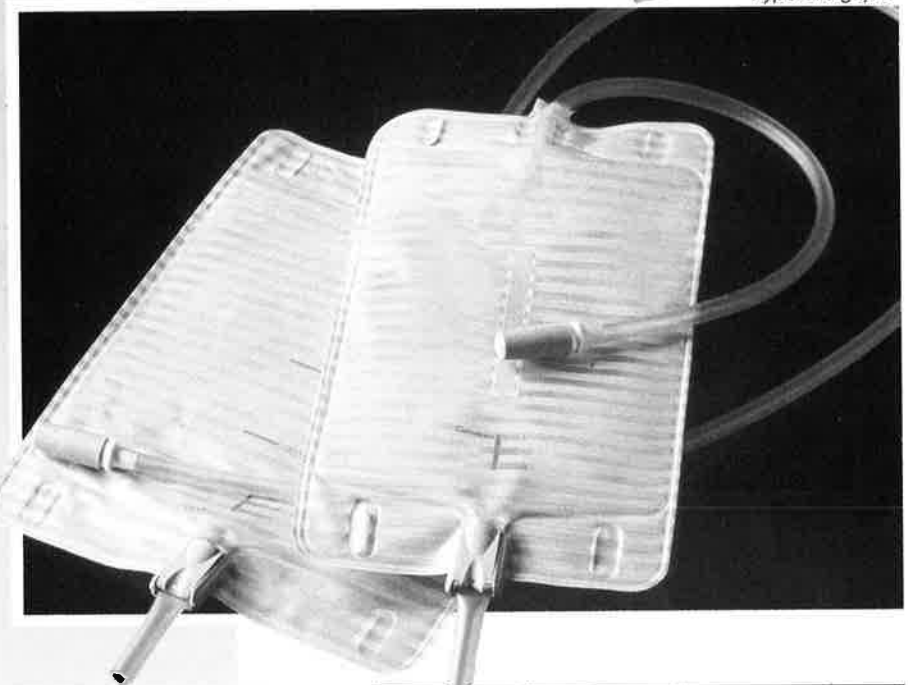
2 pièces
Sûr et
hypo-allergique.

Poche à urine

- ▶ Adaptée à chaque type de patient.
- ▶ Confortable.
- ▶ Nouvelle fermeture.

Poche à urine Contour

- ▶ Nouveau système multi-alvéolaire.



Remplissez ce bon et renvoyez-le sous enveloppe affranchie à Coloplast Belgium S.A.

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

- Je souhaite:
- Une documentation Conveen
 - Un échantillon gratuit Conveen
Diamètre: 25 mm - 30 mm - 35 mm



Coloplast

Rue Gallait 64 - 1210 Bruxelles
Tél. 02/245.92.20

Conveen Etui Pénien Security+ + joint de fixation		Conveen Etui Pénien auto-adhésif Security+		Conveen Poches à urine	
Références	Diamètres (mm)	Références	Diamètres (mm)	Références	Volume
5025	25	5225	25	5153 (tube 50 cm)*	500 ml
5030	30	5230	30	5062 (tube 90 cm)*	1500 ml
5035	35	5235	35		

(*) découpable

Matériel adapté à vendre

Tricycle électronique SPORTSTER
2 vitesses, autonomie de 60km, état impeccable.
Prix: 30.000 F
Tél: 041/43.05.43

Fortress 2000 scientific
1993, impeccable. N'a pas servi.
Prix: 80.000 F
J.M. Merveille, 23 rue Netzen 6700 Arlon
(063/21.17.42)

Voiturette électrique
Orthopédia Kiel, équipée pour l'extérieur. Prix à discuter.
Tél: 041/63.70.50)

Voiturette Amigo
2 batteries, état neuf.
Prix: 50.000 F.
Mme Damanet
(081/65.65.52)

Voiturette Kuschal
noir et mauve. Compétition V. (75 % roues) 39 cm + coussin anti-escarres.
Servi 6 mois.
Tél: 065/77.71.00

Voiturette électrique AMIGO,
batteries neuves.
Prix: 70.000 F
M. Nys (016/47.12.87)

Voiturette électrique
moteurs neufs, 2 vit., repose-jambes, dossier inclinable.
Tél: 081/30.88.63
(après 17h)



Voiturette REA
peu servi, très légère. Repose-pied, dossier inclinable, repose-bras et repose-jambes réglables.
Matelas à eau
Mme Oris: 041/41.53.44
(après 18h)

Coussin pour voiturette
Jay Medical Mod: 105, larg: 39 cm, prof: 40 cm. Pelote d'abduction amovible.
Prix à convenir.
Tél/fax: 02/460.68.26

Siège pour baignoire
Orthopédia, très facile à adapter. Fonctionne avec la pression d'eau, aussi pour très forte personne.
Pas servi. 1/2 prix.
Mme Guienne,
40 rue J. Hoyois, 7022 Hyon
(065/34.08.15)

Hydrolift
très peu servi.
Prix d'achat 30.000 F, prix de vente: 15.000 F.
Mme Bande, 305 rue Haute 1000 Bruxelles
(02/511.60.44)

Divers

Urgent:
cherche achat ou location habitat de plain-pied, accessible en chaise roulante, min. 2 chambres, garage, jardin.
Bruxelles ou périphérie.
Tél/fax: 02/460.68.26

Dame recherche accompagnante expérimentée pour vacances à Ténériffe. Période à convenir (hors saison). 15 jours.
Tél: 081/30.66.09

Recherche **four à émaux** pour activités du groupe de rencontre « Bon pied, bon oeil » (Anderlecht).
Maggy Schroëder
(02/735.86.21)
le vendredi matin.

GROUPES DE TRAVAIL - PERMANENCES

« LOGEMENT ET ACCESSIBILITE »

mercredi de 13 à 17h/vendredi de 9 à 12h



« DOCUMENTATION »

lundi de 13h à 16h



« LA CLEF »

mardi de 9h à 12h



« INFORMATIONS ET RENCONTRE »

mardi de 9h à 16h



« LEGISLATION »

jeudi de 10h à 13h



« EMPLOI »

1^{er} mardi du mois entre 12h30 et 15h



Adresse: Chaussée de Louvain 367, Bte 6 - 5004 Bouge - Tél: 081/21.27.66

« VACANCES »

jeudi de 9h à 12h



Adresse: Rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège
Tél: 041/44.22.62

**SOUMETTEZ-NOUS TOUS VOS PROBLÈMES
DE MALADE OU DE CONVALESCENT**

SODIMED

S.P.R.L.

Société Distribution Médicale

RUE DE VOTTEM 4 - 4000 LIÈGE

(à 800 mètres de l'Hôpital de la Citadelle)

041/26.60.78

**FOURNITURE
ET MATÉRIEL MÉDICAL**

VENTE - LOCATION

**FAUTEUIL ROULANT
et AIDE AUX HANDICAPÉS**

Agréé de l'INAMI

MATÉRIEL D'AIDE

(voitures - literie - mobilier - barres etc...)

SERVICE PERSONNALISÉ

DEVIS GRATUIT



Ligue Belge de la
Sclérose en Plaques
Communauté Française A.S.B.L.

LIGUE BELGE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Communauté Française

Association sans but lucratif

SIÈGE SOCIAL

Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6 - 5004 Bouge
Tél: 081/21.27.66
Fax: 081/21.59.71 - C.B.: 068-2033180-87
Tél (Bruxelles): 02/733.17.95:
mercredi et vendredi de 15h à 17h30

AFFILIATION ANNUELLE:

Donnant accès à tous les services de la ligue
S.P. Communauté Française y compris au
périodique La Clef.
500 FB à verser au compte: 068-2033180-87.

Nous remercions pour tout versement supérieur
à ce montant. La Ligue de la S.P. Communauté
Française ASBL est autorisée à délivrer une
attestation fiscale pour tout don à partir de
1000 FB - (affiliation de 500 FB non comprise).

SECRETARIAT NATIONAL DE LA LIGUE BELGE (ASBL)

Avenue Plasky 173/B.11 - 1040 Bruxelles
Tél: 02/736.16.38 - Fax: 02/732.39.59

PERMANENCES SOCIALES:

BRABANT WALLON:

Permanence: jeudi de 9h30 à 12h
Rue Tienne à 2 Vallées, 10 - 1400 Nivelles
Tél: 067/84.12.32
CB: 271-0212770-81

BRUXELLES:

Permanence: mercredi et vendredi de 9h30 à 12h
Avenue Plasky, 155 - 1040 Bruxelles
Tél: 02/735.86.21
CB: 210-0049761-52

HAINAUT:

PARTIE EST - CHARLEROI:

Permanences: mardi et jeudi de 9h à 12h
Direction Générale des Affaires Sociales
Rue de la Bruyère, 157 - 6001 Marcinelle
Tél: 071/44.72.61

PARTIE OUEST - MONS:

Permanence: jeudi de 9h à 12h
Rue de Saint-Antoine 3 - 7021 Havré
Tél: 065/87.42.99
CB: 271-0391300-34

LIÈGE:

Permanences: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h
Rue E. Marneffe 37 - 4020 Liège
Tél: 041/44.22.62
Fax: 041/44.08.63
CCP: 000-0041473-54

LUXEMBOURG:

- PARTIE EST - Permanence: mercredi de 9h à 11h30
Grand-Place, 7 - 6840 Neufchâteau
Tél: 061/27.77.01
- PARTIE OUEST - Permanence: mardi de 9 à 12h.
Rue des Raines, 2 - 5580 Wavreille
Tél: 084/21.45.89
CB: 267-0208969-50

NAMUR:

Permanences: mardi de 9h à 12h et
jeudi de 13h30 à 16h30
Chaussée de Louvain, 367 - Bte 6 - 5004 Bouge
Tél: 081/21.27.66
Fax: 081/21.59.71
CB: 250-0098441-71

SCHERING



*Global Health
through
Research*

*Diagnostics
Contraception
Dermatology
Oncology
Central Nervous System
Hormone Therapy*